

DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
D'AVESNES SUR HELPE

CANTON D'AVESNES

Envoyé en préfecture le 21/11/2022

Reçu en préfecture le 21/11/2022

Publié le

SLO

ID : 059-215902180-20221121-DEL01112022-DE

COMMUNE D'ETROEUNGT

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 Novembre 2022

Le Conseil Municipal d'Etroeungt s'est réuni à la Mairie d'Etroeungt pour la séance du jeudi 17 novembre 2022 à 20 H 00, sur convocation en date du 10 novembre 2022, et sous la Présidence de Monsieur Vincent JUSTICE Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Vincent JUSTICE Maire, José PRISSETTE Adjoint, Jérôme MAIRESSE Adjoint, Magali NOULÉ, Frédéric EVRARD, Laëtita PAINCHART, François DESENCLOS, Alexis DE KERLE, Alexandra GÜLER, Aurélie GARIN, Guillaume SOUDRY, Sophie MONGÉ et Nathalie MILAN Conseillers Municipaux.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

ABSENTES EXCUSÉES : Bernadette GRANDIN et Anne-Sophie COUVREUR

PROCURATIONS : Bernadette GRANDIN donne procuration à Laëtita PAINCHART
Anne-Sophie COUVREUR donne procuration Magali NOULÉ

SECRETARE DE SEANCE : Jérôme MAIRESSE

ANNULATION DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

La trésorerie nous a envoyé la pièce justificative arrêtée au 17/10/2022, certaines créances ne pourront plus être recouvrées (PV de carence).

Il est proposé que seules les sommes qui représentent un montant de 2 074.50€ soient admises en non-valeur afin que la trésorerie puisse apurer ces comptes de façon définitive.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide cette proposition.

Fait en séance les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire d'Etroeungt
Vincent JUSTICE